

Tabouret Haut

Jean Prouvé, 1942

vitra.



Pour créer le Tabouret Haut, Jean Prouvé s'inspira de la typologie traditionnelle qui est encore utilisée aujourd'hui pour les tabourets de bar: un plateau d'assise rond porté par quatre pieds légèrement inclinés. Un anneau reliant les pieds renforce la construction et sert en même temps de repose-pieds. L'interprétation de Prouvé de ce tabouret haut séduit par

son allure simple sans prétention, la clarté de sa conception et ses proportions harmonieuses.

Matériaux

- **Assise** : chêne massif, naturel ou teinté foncé, vernis de protection transparent.
- **Piètement** : pieds en chêne massif, naturel ou teinté foncé, vernis de protection transparent. Repose-pieds : tube d'acier chromé, surface antidérapante.
- **Origine du bois** : chêne (*Quercus robur*) d'Europe de l'Ouest et/ou de Pologne.

DIMENSIONS (selon la norme EN 1335-1 :2000)

Ø 380 Ø 15"



Tabouret Haut

SURFACES ET COULEURS



10
chêne naturel,
avec vernis de
protection

Assise et piètement



04
chêne foncé massif,
teinté, avec vernis de
protection



01
chromé brillant

Repose-pieds

